

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	53 (1924)
<b>Heft:</b>	12
<b>Rubrik:</b>	L'école ne doit pas déraciner l'enfant

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'ÉCOLE NE DOIT PAS DÉRACINER L'ENFANT

Lorsque, bien plus tard, l'école vaudoise sera jugée avec le recul qu'il faut, selon ses fruits, on découvrira que ce fut un de ses plus beaux mérites que de n'avoir pas arraché les enfants à la terre. Car, dans le dépeuplement des campagnes, le maître d'école exerce, en bien ou en mal, l'influence décisive. Les nôtres, vieux ou jeunes, auront su concilier l'instruction générale de l'enfant avec le respect du métier paternel. Ce n'est pas toujours aussi facile que vous ne croiriez. Il n'y a pas bien longtemps, le chef d'une des plus importantes dentelleries de France constatait que, dans sa région normande, l'école publique avait tué l'industrie dentellière. Comment ? Tout simplement parce que l'école publique avait rasé toutes les fillettes pour en faire des dactylos et des employées. Fi de la dentelle maternelle ! Ailleurs on a vu tous les enfants munis du certificat primaire quitter le travail de la terre et s'en aller à la ville, trouver des emplois de bureaux. Cette politique scolaire, c'est la mort du pays, puisqu'elle raye de la nation, et d'un seul coup, les laboureurs, les maçons et les tisserands. Avec un peuple de bacheliers, vous n'irez pas loin.

En France comme au pays vaudois, l'élite des maîtres primaires l'a compris. Tout à côté de ce village de France où les enfants ne rêvaient plus que dactylographie et emplois de bureaux, le maître, plus avisé, obtenait des résultats égaux, aux examens. Mais ses élèves restent au village et continuent la profession agricole de leurs parents. C'est que l'instituteur ne craint pas de chauffer les sabots. Il cultive son jardin, son champ. Il élève des lapins et des poules. Il a une vache. Il associe les élèves à ses travaux, à ses recherches. Il leur fait aimer le travail de la terre. Il leur enseigne les meilleures méthodes de culture et d'élevage. Eux, le voyant, ne rougissent point de demeurer ruraux.

(*Gazette de Lausanne.*)

PIERRE DESLANDES.



## CHRONIQUE SCOLAIRE

*Brevets de capacité pour l'enseignement primaire.* — A la suite de la dernière session d'examens, la Commission cantonale des études, dans sa séance du 28 juillet, a décerné les brevets suivants :

*Avec la mention « Très bien » :* A MM. Fernand Mauron, de Sales (Sarine) ; Gaston Parmentier, de Pont (Veveyse) ; à M<sup>les</sup> Marie-Madeleine Blanc, de Corbières ; Alberte Chappex, de Monthey (Valais) ; Marie Dessonaz, de Villarepos ; Jeanne Mauron, de Praroman ; Marthe Menoud, de Montévratz ; Josy Winckler, de Fribourg.

*Avec la mention « Bien » :* A MM. Marcel Pasquier, de Maules ; Paul Schaller, de Rebeuvelier (Jura bernois) ; Marc Crettenand, de Leytron (Valais) ; Samuel Derron, de Praz (Vuilly) ; Marcel Fassnacht, de Montilier ; André Jacot, du Locle (Neuchâtel) ; Ernest Guillod, de Vuilly-le-Bas ; à M<sup>les</sup> Cécile Maillard, de La Rougève ; Agnès Oberson, d'Estévenens.